



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°46

Réunion du mardi 03 mars 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – CHAMPIONNAT

53393414 NANTERRE ES 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 08/03/2026 (R2/C)

Demande de NANTERRE ES pour jouer à 15h30, en baisser de rideau d'un match de Championnat National U17 sur les installations.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur celles de niveau régional.

53391433 PLESSIS ROBINSON FC 1 / MELUN FC 1 du 14/03/2026 (R1/A)

Demande de PLESSIS ROBINSON FC pour jouer à 16h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MELUN FC, à communiquer au plus tard le vendredi 13 mars 2026 à 12h.

53392240 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / GRETZ TOURNAN SC 1 du 19/04/2026 (R2/A)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe SENIORS 1 de VILLEMOMBLE SPORTS, à compter du 16 mars 2026, la Commission demande au club de VILLEMOMBLE SPORTS de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLEMOMBLE, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53392252 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE du 10/05/2026.

U20 – CHAMPIONNAT**53447835 - PAYS FONTAINEBLEAU / DAMMARIE CITY du 15/02/2026 (R3/C).**

Courriel de PAYS DE FONTAINEBLEAU informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI.

Courriel de l'arbitre officiel indiquant le score et des faits de jeu.

La Commission entérine le résultat du match comme suit :

PAYS FONTAINEBLEAU : 7 buts.

DAMMARIE CITY : 2 buts.

Composition équipe Pays Fontainebleau :

1 Gaetan Michel : 2547404342

2 Redouane Bouameur : 2547041423

3 Wilhem Gambotti : 2546477031

4 Rossio Lulendo : 9603811510

5 Juslin Njionwou : 9604705288

6 Tom Correia : 2547767062

7 Elijah Edwiges Ramirez : 2546594654

8 Willis Bolele Engangamba : 2546948090

9 Youssef Betaieb : 9604172813

10 Enzo Puechmille Lemaire : 2547047759

11 Husseyin Saygili : 2546620495

Éducateur ; ASSELIE Didier : 2368035330

Arbitre assistant 1 ; De faria Paulino : 2320216755

Délégué Guillaume Iainé : 2543597471

550783 – PONTOISIENNE JS 1 (R3-D)

La Commission fait application de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 25/02/2026 et enregistre la mise hors championnat de l'équipe U20 de PONTOISIENNE JS.

513660 – ROMAINVILLE C.A (R3-A)

La Commission fait application de la décision de la Commission Supérieure d'Appel du 12/02/2026 et inflige un retrait de 5 points à l'équipe U20 R3-A de l'équipe ROMAINVILLE CA.

53447350 – CHAMPS/MARNE FOOT / ROMAINVILLE CA du 15/02/2026 (R3-A)

En l'absence de la feuille de match après 2 rappels et après lecture du rapport de l'arbitre, la Commission fait application de l'article 44 du RSG de la LPIFF et donne match perdu par pénalité à l'équipe de CHAMPS/MARNE (-1 point, 0 but).

L'équipe de ROMAINVILLE garde le bénéfice des points gagnés et des buts marqués lors du match (0 point, 1 but).

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53395073 CAP CHARENTON / RED STAR FC du 01/03/2026 (R3/C)

U18 – CHAMPIONNAT**53395107 VILLETANEUSE CS / SAINT BRICE FC du 29/03/2026 (R3/C)**

Demande de CS VILLETANEUSE pour reporter le match le 05 avril ou le 26 avril 2026, au motif d'un tournoi international en Espagne du 29 mars au 1^{er} avril.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande au vu du motif invoqué, la date du 29 mars 2025 étant une journée de championnat figurant au calendrier général de début de saison.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53395788 ORVILLOISE AS 1 / ECOUEN FC 1 du 01/03/2026 (R3/B)

U17 – CHAMPIONNAT

53396446 ENT. BAGNEAUX NEMOURS 1 / ETAMPES FC 1 du 01/03/2026 (R3/E)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé du FC ETAMPES.

553396706 MANTOIS 78 FC 3 / REGION HOUDANAISE FC 1 du 01/03/2026 (R3/G)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de REGION HOUDANAISE.

U15 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

53401101 US TORCY PVM 2 / MASSY 91 FC 1 du 28/02/2026 (R2/A)

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule B

53401669 BOULOGNE BIL. AC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 28/03/2026

Demande de BOULOGNE BIL. AC pour décaler le coup d'envoi à 16h00.

Accord de la Commission (délai de prévenance suffisante).

Régional 3

Poule A

53401761 RUEIL MALMAISON FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 28/03/2026

Demande de RUEIL MALMAISON FC pour avancer le coup d'envoi à 15h00.

Accord de la Commission (délai de prévenance suffisante).

Poule B

53401833 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 07/02/2026.

Courriel de CHAMPS S/MARNE FOOT 1 attestant le fait qu'il y a bien eu une FMI pour ce match et un arbitre officiel.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score qui suit :

CHAMPS S/MARNE FOOT 1: 0.

BUSSY ST GEORGES FC 1: 10.

La Commission demande aux deux équipes de transmettre la liste des joueurs + staff + ayant pris part à ce match avec les numéros de maillot et les numéros de licences.

53401834 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 14/02/2026

Courriel de PARIS UNIVERS. CLUB informant le résultat du match et de l'envoi avec transmission de sa composition d'équipe.

CHAMPS S/MARNE FOOT 1 : 1.

PARIS UNIVERS. CLUB 1 : 7.

U14 – RÉGIONAL 3				
CHAMPS S/MARNE FOOT 1		1	Date : 14/02/2026	
PARIS UNIVERS. CLUB 1		7	Arbitre central : BENALI Adem	
			Arbitre assistant : RAZAFIMANDIMBY Jean	
	CHAMPS S/MARNE FOOT 1			PARIS UNIVERS. CLUB 1F.C. 1
1			1	MASMOUDI Zakaria
2			2	SCHAAL Leandre
3			3	NDANGU Ephraïm
4			4	NSEKA KAPUNGA Rienel
5			5	RAZAFIMANDIMBIT LAFIT Louis
6			6	GHADDARI Faycal
7			7	AIDOUNI Imran
8			8	DIABY Mamadou
9			9	KONE CHERIF Lassine
10			10	CHOUAKI Liam
11			11	LARGUET Younes
12			12	MEGUELATTI Ramzi
13			13	KASANDA TSHIBANGU Glory
14			14	
			ENCADREMENT	
	E		E	SAGUINTAAH Jean
	A		A	

La Commission demande à l'équipe de CHAMPS S/MARNE FOOT de transmettre la liste des joueurs + staff + ayant pris part à ce match avec les numéros de maillot et les numéros de licences.

Et demande à l'arbitre officiel de confirmer le résultat du match et les éventuels avertissements.

CDM – CHAMPIONNAT

53398327 PRESLES EN BRIE RC / PORTO LA PORTUGAISE du 29/03/2026 (R2/B)

Courriel de PRESLES EN BRIE FC et arrêté municipal de la ville indiquant l'indisponibilité des installations à cette date en raison d'une manifestation.

La Commission reporte cette rencontre le 05 avril 2026.